

Usumbura, le 10 novembre 1954

, de

(1) N° 13/03/2399

3296/ust 4  
Recd le 16.11.54

Ref. n° :

Annexe

Bijlage

Objet

Voorwerp

Transmis à Monsieur le Gardien de Prison  
 à RUHENERI, les fiches ~~de~~ des détenus dont  
 la libération conditionnelle est ajournée:

✓ GASANA Donat	RE 6535
✓ NTAWIKUZA Jérémie	"" 6513
✓ CYAMUKENKE	"" 6470
✓ BITINZE	"" 6469
<b>RIBENDA</b>	
BANGWE Modeste	"" 6046
BITANA	"" 6155
	"" 6047.

*à renvoyer  
aux pères pour  
l'obser. Cens. Jus.*

Le Chef du Service du Contentieux  
 et de la Justice, J. WESTHOFF,

— 2.57

